

Communiqué de presse

**43^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :
S'ADAPTER SANS SE RENIER**

Guyancourt, le 9 juin 2010 – la 43^e Assemblée Générale du CNAS s'est tenue à Orléans, les 2 et 3 juin derniers.

Elle réunissait plus de 220 participants : administrateurs, présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers des délégations départementales représentant les 17 500 collectivités adhérentes.

Les rapports d'activité, financier et d'orientation ont été adoptés à l'unanimité.

Le président Régnauld a réitéré avec force les fondamentaux et les valeurs du CNAS. En réponse à la marchandisation de l'action sociale, il a opposé les principes d'unité et de spécificité : unité pour un traitement équitable de l'agent quels que soient son statut, sa situation sociale ou géographique ; spécificité pour une offre cohérente centrée exclusivement sur l'action sociale, son cœur de métier. Le président a ainsi rappelé que « *l'action sociale et la protection sociale constituent deux secteurs complémentaires mais distincts* ».

Par ailleurs, il a été aussi mis en exergue le bénéfice pour les collectivités d'un taux de cotisation identique, tout compris et connu à l'avance.

Soucieux de la valorisation des territoires et d'axes nouveaux de développement, le CNAS souhaite accroître la richesse de ses offres locales liées aux loisirs, à la culture et au tourisme. Il a ainsi annoncé la mise en place prochaine d'un service structuré avec le recrutement d'un professionnel garant de l'éthique des propositions.

Une table ronde sur le thème de « *La solidarité au sein de la FPT à l'heure de la réforme des collectivités territoriales* » a témoigné du rôle fédérateur et solidaire du CNAS. Jacqueline Gourault, sénatrice du Loir-et-Cher, vice-présidente de l'AMF, présidente de la Commission Intercommunalités ; Jean-Louis Sanchez, fondateur et délégué général de l'ODAS (Observatoire de l'Action Sociale Décentralisée), et Mohamed Amine, directeur de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT participaient à cet échange. Dans le droit fil de ses convictions, le CNAS a annoncé son adhésion à l'ODAS.

En marge de l'assemblée générale, les congressistes ont célébré la mairie d'Orléans, collectivité du 50 000^e bénéficiaire de la région Centre du CNAS.

Contact presse :

Catherine Froger, directrice de la communication
Tél. : 01 30 48 30 54 / 06 74 43 89 51
cfroger@cnas.fr - <http://www.cnas.fr>